

**DECISION
(n°2024_019)**

**Portant nomination au jury des épreuves d'admission
du concours de la Banque d'Épreuves Littéraires
Session 2024**

La Directrice de l'Ecole du Louvre,

DECIDE

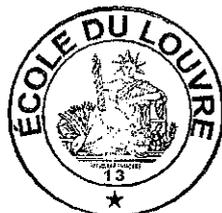
Article 1 : La liste des candidats admis en troisième année du premier cycle de l'Ecole du Louvre, à l'issue des épreuves écrites de la BEL et des entretiens oraux d'admission, est arrêtée par le jury constitué à cet effet.

Article 2 : Sont nommés membres du jury des épreuves d'admission du concours de la BEL session 2024 :

- Madame **Claire BARBILLON**, professeur des universités, directrice de l'Ecole du Louvre, présidente du jury
- Madame **Valentina Hristova**, docteure en histoire de l'art, chargée de recherche post-doc à la Fondation Alexander von Humboldt, en résidence à l'Institut für Kunst- und Bildgeschichte (Humboldt-Universität zu Berlin).
- Madame **Cecilia Hurley Griener**, docteure en histoire de l'art (HDR), chercheuse rattachée aux collections spéciales, responsable du pôle patrimonial, Université de Neuchâtel, membre de l'équipe de recherche, Ecole du Louvre.
- Madame **Angèle Tence**, docteure en histoire de l'art, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Monsieur **Charles Villeneuve de Janti**, conservateur général du patrimoine, directeur de l'établissement public des musées nationaux Jean-Jacques Henner et Gustave Moreau.

Fait à Paris, le

4 JUIN 2024



Claire BARBILLON
Directrice de l'Ecole du Louvre